

Quelques jours après l'Aïd

Activité commerciale au ralenti et flambée des prix



Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3918 - Mardi 12 juillet 2016 - Prix : 10 DA

Pénurie d'eau potable à Maatkas

Le wali prend des mesures

Page 24

Louh soutient l'adoption des chartes de déontologie

«2 000 affaires de violences verbales enregistrées»

Page 3

Un dogme irréfutable

Par Mohamed Habili

On est encore à plusieurs mois des échéances électorales de l'année prochaine, et déjà les partis d'opposition sont certains que la fraude, et pas n'importe laquelle, mais la fraude massive et généralisée, selon la plaisante formule consacrée, sera au rendez-vous, pour reconduire la majorité actuelle dans quasiment toutes les Assemblées élues, au double plan national et local. Le dernier à s'y mettre, c'est celui de Ali Benflis, dont on pensait qu'il allait se garder de tenir le langage sempiternel d'une classe politique qui n'a que cette excuse pour justifier son existence, non pas tant d'ailleurs aux yeux de l'opinion, qui n'est pas dupe, que d'elle-même. Cette fraude est si peu crédible, en effet, eu égard à la faiblesse insigne de l'opposition, en général et en particulier, qu'y recourir soi-même revient à se placer au même niveau qu'elle. Et donc à désespérer par avance de ses chances d'obtenir un résultat honorable, qui fasse bien augurer de son avenir. Il n'existe de fraude véritable que de fraude sévissant à la marge, pour départager des candidats d'un poids comparable. Une fraude massive et généralisée est par définition même quelque chose d'absurde, une contradiction dans les termes. Pour peu qu'on y pense, c'est une seule et même chose de dire dans la perspective d'une élection, proche ou lointaine, qu'elle sera massive et généralisée, ou de dire que le scrutin n'en comportera en réalité aucune.

Suite en page 3

Dans une plénière marquée par le désintérêt des sénateurs

Bensalah défend le Sénat et ses membres...



La reprise des travaux du Conseil de la nation, hier, a eu lieu à un rythme très faible face à l'absentéisme d'une partie des sénateurs et seulement quatre interventions concernant trois projets de loi. Malgré cette situation, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a défendu le Sénat et ses membres.

Page 3

Plus de 500 000 ont plus de 80 ans

La population algérienne vieillit

Page 2

Festival de la chanson à Oran

Le répertoire oranais revisité

Page 13

Quelques jours après l'Aïd

Activité commerciale au ralenti et flambée des prix

■ Quelques jours après l'Aïd, l'activité commerciale est toujours au ralenti. Même les commerçants en fruits et légumes ont préféré prolonger leur congé. C'est le constat dressé chaque année au lendemain des fêtes religieuses.

Par Meriem Benchaouia

Hier aux marchés de la capitale seuls quelques commerçants ont étalé leurs «maigres» marchandises. «Nous sommes à peine quelques commerçants à avoir repris le travail après l'Aïd. Les autres marchands sont partis passer l'Aïd au bled avec leurs familles et ne rentreront que la semaine prochaine», nous explique un vendeur de légumes. D'ailleurs, poursuit-il, «à l'approche des fêtes de l'Aïd, les gens ont pris l'habitude de faire leurs achats des jours à l'avance». Malgré une «absence» criante de clientèle, les rares marchands de légumes ouverts n'ont pas consenti à baisser les prix. En effet, les prix de tous les produits alimentaires, dont la qualité laisse parfois à désirer, continuent d'augmenter de jour en jour. Les petites et moyennes

Médéa

La surveillance des plans d'eau «vivement» souhaitée

LA MISE en place d'un dispositif de surveillance des plans d'eau éparpillés à travers la wilaya de Médéa est «vivement» souhaitée par la direction de la Protection civile qui déplore chaque année un nombre significatif de décès par noyade. Ce dispositif permettra, a-t-on expliqué à la direction de la Protection civile, de sauver non seulement des vies humaines, mais également préserver ces plans d'eau, destinés à l'origine à l'irrigation des terres agricoles ou à l'alimentation des communes en eau potable. La Protection civile, qui est régulièrement sollicitée pour des interventions sur des sites interdits logiquement à la baignade, plaide en faveur d'une implication des collectivités locales et d'organismes publics, en l'occurrence les ressources en eau, la Conservation des forêts et les services agricoles, pour assurer la gestion de ces ouvrages hydriques, leur protection et garantir, surtout, la sécurité d'éventuels baigneurs. Même s'il est très difficile d'interdire l'accès des baigneurs à ces sites, seuls refuges en période de canicule faute de structures aquatiques sécurisées et adaptées, une intervention en aval de ces organismes peut contribuer à juguler ce phénomène, a-t-on estimé de même source. La pose de grillage autour de ces sites, le recours au gardiennage ou la création d'associations de gestion et d'exploitation de ces plans d'eau, sont quelques-unes des dispositions auxquelles pourraient avoir recours, à cet égard, ces organismes pour limiter les risques de noyade, a-t-on signalé.

R. N.

bourses, qui espéraient une baisse de la fièvre après le mois de ramadhan, se sont vite heurtées à la dure réalité. Sur les étals des marchés de la capitale les prix restent inaccessibles. Les quelques commerçants rencontrés expliquent cette flambée par le manque d'approvisionnement. D'ailleurs, les Algériens semblent mettre un bémol à leur consommation en évitant les excès. Une tournée au marché de légumes et fruits sis à Clauzel à Alger, confirme la tendance à la hausse des prix qui, a-t-on constaté, ont vertigineusement pris l'ascenseur ces derniers jours. Les légumes ne sont pas plus abordables et, en dehors de la pomme de terre cédée entre 35 et 50 DA, les autres légumes dépassent les 90 DA. Le poivron est cédé à 140 DA le kilogramme. Le prix de la carotte, qui était de 35 DA avant le ramadhan, est passé à 80 DA le kilogramme. Les aubergines sont à 70 DA, la laitue et le concombre à 140 DA chacun. La tomate, un autre produit de saison, est aussi d'un prix relativement en hausse avec 130 DA le kilogramme. Les fruits connus pour être hors de portée sont aussi inabordables. Par ailleurs, les pêches sont cédées



Ph/DK

au prix de 500 DA, les nectarines à 450 DA. La pomme, par contre, est cédée à 450 DA. Mais, le plus étonnant est les prix des fruits de saison, à l'instar du melon proposé à 120 DA le kilogramme, et les raisins à 400 DA le kilogramme. Pour les commerçants, la seule et unique raison est la règle de l'offre et la demande. Le coût du poulet connaît aussi une augmentation remarquable ces

jours-ci, passant de 340 à 460 dinars le kilo en l'espace de quelques jours. Les prix de la viande blanche ont connu, ces derniers jours, une nouvelle hausse inexplicable. Une situation qui, au demeurant, ne laisse pas indifférent le consommateur qui se voit privé de ces denrées qui étaient naguère à la portée des petites bourses. Ainsi, la ménagère se trouve contrainte

de gérer de manière draconienne ses ressources financières en se rabattant sur d'autres produits. En effet, si la hausse des prix sur les marchés a toujours été observée pendant la période des fêtes, les prix tendaient à reprendre leurs cours et se stabiliser ; mais il semblerait que ce qui était occasionnel est maintenant devenu la règle.

M. B.

Plus de 500 000 ont plus de 80 ans

La population algérienne vieillit

Le nombre des personnes âgées de plus de 80 ans augmente d'année en année en Algérie. Ce qui signifie que la population va être davantage confrontée à des défis en matière de santé et d'aide aux personnes âgées, dont le nombre sera de plus en plus important dans les années à venir.

La population algérienne est en passe de vieillir de décennie en décennie. Elle est passée de 8,5% en 2014 à 8,7% en 2015. Cette tranche de la population est estimée à 3 484 000 personnes, dont plus de 511 000 sont âgés de 80 ans et plus, détaille l'Office national des statistiques (ONS). Aujourd'hui, cette tendance au vieillissement nécessite une mise en place d'une réelle stratégie de prise en charge de cette frange de la société considérée comme un fardeau pour les familles et la société.

Ainsi, les perspectives de la population algérienne publiées par l'ONS font ressortir, principalement, une régression, passant ainsi de 63,1% à 62,5%, entre 2014 et 2015, alors que la part de la population âgée de moins de 15 ans poursuit également sa progression puisqu'elle passe de 28,4% à 28,8% durant la même période. Par ailleurs, le rapport de l'ONS indique que la population âgée de moins de 5

ans continue sa progression, passant de 11,6% à 11,7% entre 2014 et 2015, tandis que la population féminine en âge de procréer (15-49 ans) a atteint 10,8 millions de femmes. L'espérance de vie, quant à elle, a enregistré un recul d'un dixième de point, par rapport à l'année 2014, atteignant ainsi 77,1 ans, en raison de l'augmentation en 2015 du nombre de décès. En effet, l'année 2015 a connu un volume des décès atteignant 183 000, soit un accroissement relatif de 5,2% par rapport à l'année 2014, et qui s'est traduit par l'augmentation du taux brut de mortalité qui est passé de 4,44% (pour mille) à 4,57% durant cette période. Il est à relever que cette baisse a plutôt touché les hommes, dont le niveau est passé de 76,6 à 76,4 ans durant cette même période, alors que celle des femmes a connu plutôt une stagnation en s'établissant à 77,8 ans.

Même le volume des décès de moins d'un an a atteint 23 150 en 2015, correspondant à une augmentation relative de 3,9% par rapport à l'année précédente.

Cette hausse peut être imputée aussi bien à l'augmentation du volume des naissances vivantes enregistrées au cours de l'année, mais aussi à une augmentation relativement significa-

tive du niveau de la mortalité infantile. Concernant la mortalité, après la stagnation enregistrée en 2013 et en 2014, le volume des mort-nés a connu un recul durant l'année 2015, pour atteindre 14 620 cas, soit une baisse relative de 3,0% par rapport à 2014. Cette diminution en

volume associée à l'augmentation du volume des naissances vivantes s'est traduit également par une réduction significative du taux de mortalité qui est passé à 13,9%, soit un gain de 0,7 point par rapport à l'année 2014.

Louiza Ait Ramdane

Selon Boudiaf

Un quart de la population algérienne âgée entre 10 et 24 ans

Le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé, hier, que près d'un quart de la population algérienne (environ 10 millions) sont âgés de 10 à 24 ans, soit un taux de 24% du total de la population. Il a appelé les participants à la journée scientifique organisée à l'occasion de la Journée mondiale de la population célébrée le 11 juillet, et placée sous le slogan «Investir dans les adolescents», à engager une réflexion en faveur de l'investissement au profit des adolescents et des adolescentes, de mettre en lumière les défis et les obstacles auxquels fait face cette frange de la population durant cette étape cruciale de sa vie, insistant sur les fléaux sociaux et comportementaux dangereux comme la violence, la délinquance, le tabac, les drogues, les délits et les crimes.

Il a souligné, à ce propos, que certaines pratiques sociales touchaient tout particulièrement les adolescentes dont le mariage et grossesse précoces et la déperdition scolaire qui mettent fatalement en échec leur avenir, celui de leur famille et de la société tout entière.

Concernant le mariage précoce chez les filles, Boudiaf a relevé que ce dernier laissait des traces indélébiles d'incapacités diverses tant sur le plan individuel que sur le plan social, faisant remarquer qu'il était à l'origine de la déperdition scolaire chez la fille, la privant de recevoir une éducation complète lui permettant de poursuivre ses études universitaires et d'acquiescer et de conserver son autonomie, notamment économique.

— Dans une plénière marquée par le désintérêt des sénateurs —

Bensalah défend le Sénat et ses membres...

■ La reprise des travaux du Conseil de la nation, hier, a eu lieu à un rythme très faible face à l'absentéisme d'une partie des sénateurs et seulement quatre interventions concernant trois projets de loi. Malgré cette situation, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a défendu le Sénat et ses membres.

Par Nacera Chennafi

Le président de Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a défendu cette institution et ses membres, en particulier ceux de tiers présidentiel désignés par le chef de l'Etat, illustrant le cas de l'ex-ministre du Tourisme, Amar Ghoul.

Dans son intervention, M. Bensalah a commencé par féliciter l'ex-ministre du Tourisme, Amar Ghoul, pour sa désignation au poste de sénateur suite au dernier remaniement ministériel avant de défendre les prérogatives et les choix du chef de l'Etat. «Après épuisement de toutes les procédures relatives à la validation du mandat de notre collègue (Amar Ghoul), j'aimerais mettre à profit cette opportunité (...) pour lui adresser mes félicitations pour cette honorification», lui rappelant toutefois qu'il s'agit d'une «*lourde charge*» et apporter «*une valeur ajoutée*».

Par la suite, le président du Conseil de la nation a enchaîné sur le mode de désignation des membres du tiers présidentiel au Sénat, affirmant qu'il s'agit d'«*assumer la responsabilité d'apporter un plus et faire bénéficier l'institution de son capital expérience personnel*».

M. Bensalah parle aussi de «*crédibilité*» de cette institution du fait de la diversité adoptée dans la sélection de ses membres. A ce propos, le président du Sénat fustige ceux qui critiquent cette institution : «*C'est un fait qui nous désole, nous trouvons toujours ceux qui ne partagent pas ces conceptions (...) Pis encore, ils s'évertuent prouver le contraire en se basant sur des*



PH/DR les deux textes portant obligation de réserve des militaires en retraite.

Face à cette situation, les ministres concernés, en l'occurrence le ministre de la Justice, Tayeb Lou et la ministre chargée des relations avec le Parlement, M^{me} Idalia, ont tenté de répondre aux préoccupations exprimées lors du débat au niveau des commissions concernées. Les sénateurs semblent désintéresser par les projets de loi, celui relatif au métier de commissaire-priseur et les deux textes portant obligation de réserve pour les militaires en retraite. Ainsi, le paysage n'était pas trop différent de celui constaté au niveau de l'Assemblée populaire nationale lors des plénières tenues le mois dernier, à l'exception du texte relatif à l'amendement du code électoral.

Ainsi, si au niveau de la chambre basse du Parlement la programmation d'une armada de textes durant le ramadhan était pour certains une justification de l'absentéisme flagrant des députés, au niveau de la chambre haute on ne comprend pas le comportement des sénateurs. Dans les coulisses, certains affirment qu'il y aura plus d'intervenants durant le débat relatif au projet de loi portant code d'investissement, lequel sera présenté et examiné aujourd'hui en plénière.

Il est à noter que le Conseil de la nation va enchaîner les plénières toute cette semaine pour l'examen et la présentation des projets de loi validés il y a quelques jours par les députés de la majorité au niveau de l'APN.

N. C.

jugements sans fondement et en émettant des commentaires dénués d'objectivité, à l'encontre de l'institution et de ses membres».

Dans ce cadre, il a regretté la critique du choix des sénateurs par le chef de l'Etat. «*Malheureusement, certains ont même osé remettre en cause les prérogatives du président de la République et son droit dans le choix de personnalités qu'ils juge dignes de la qualité de membre du Conseil de la nation*», dira M. Bensalah. A ce propos, il a rappelé à l'ordre les auteurs de ce qu'il qualifie de «*thèses erronées et jugements non fondés*».

Le président du Sénat a rappelé que la désignation au sein de tiers présidentiel au Conseil de la nation relève des prérogatives constitutionnelles du chef de l'Etat en vertu de l'article 118. M. Bensalah a affirmé que les atteintes et remises en cause des prérogatives du chef

de l'Etat est une atteinte et remise en cause de la Constitution. «*C'est un acte tout autant immoral qu'inacceptable*», a-t-il estimé. Enfin, il a parlé des «*écarts de langage et les jugements non fondés auxquels recourent certaines plumes pour dénigrer l'institution et ses membres, sans aucune raison valable*». A cet effet, il rappelle à leurs auteurs «*le respect des règles de déontologie et de liberté d'expression*».

Il faut savoir que la reprise des travaux du Conseil de la nation, hier, a eu lieu à un rythme très faible face à l'absentéisme des sénateurs et seulement quatre interventions concernant trois projets de loi.

La plénière d'hier a connu une présence minoritaire des sénateurs et surtout quatre interventions concernant trois projets de loi. Il s'agit de deux interventions relatives au métier de commissaire-priseur et deux autres interventions concernant

Louh soutient l'adoption des chartes de déontologie

«2 000 affaires de violences verbales enregistrées»

Devant les quelques sénateurs présents hier à la plénière consacrée à la présentation et l'examen de projets de loi relatifs au commissaire-priseur, le ministre de la Justice, Tayeb Louh, est revenu encore une fois sur la violence verbale, indiquant que les affaires de diffamation et insulte devant la justice ont dépassé le nombre de 2 000 en 2015. Dans son exposé devant un nombre minoritaire de députés, le ministre de la Justice a souligné les différentes dispositions régissant la fonction de commissaire-priseur contenue dans la nouvelle loi amendée. Le garde des Sceaux ne s'est pas contenté de présenter les grandes lignes du texte en question mais est revenu sur le phénomène de la violence verbale. A ce propos, M. Louh a émis le souhait de l'adoption des chartes de déontologie pour tous les métiers et surtout concernant la famille des médias pour laquelle cette charte est «*primordiale*», selon le ministre. A ce propos, le ministre a affirmé que les chartes de déontologie vont aboutir à un «*recul de la vio-*

lence verbale dans toutes ses formes». A ce propos, M. Louh a indiqué que plusieurs affaires sont portées devant la justice, dont le nombre dépasse les 2 000 concernant la diffamation et l'insulte «*par et contre les catégories et non seulement le simple citoyen*», a ajouté le ministre sans donner plus de détails. «*C'est insupportable*», a-t-il lancé avant d'appeler à revenir aux repères de la société algérienne car, selon lui, la pénalisation n'est pas la solution ni l'outil adéquat. Par ailleurs, dans sa réponse aux quelques préoccupations exprimées dans le rapport de la commission des affaires juridiques du Conseil de la nation, sachant que le nombre d'intervenants n'a pas dépassé les quatre, le ministre a défendu la séparation des prérogatives entre le commissaire-priseur, les douanes et le service des domaines, tout en affirmant que son département s'appuie dans chaque amendement de loi à prendre en considération les repères de la législation nationale et même l'internationale.

Nacera C.



LA QUESTION DU JOUR

Un dogme irréfutable

suite de la page Une

Pour bien comprendre de quoi il s'agit ici, il faut réfléchir non pas en termes d'élections législatives ou locales, mais d'élection présidentielle. A chaque époque, une ou tout au plus deux personnes, sont à même de se voir choisies par une majorité d'Algériens pour être investie de la charge suprême. C'est leur importance collective, pas nécessairement donc leur mérite personnel, qui leur donne le droit de prétendre à cette fin aux suffrages de leurs compatriotes. En Algérie, à chaque présidentielle, on voit une brochette de candidats de fantaisie, presque toujours les mêmes d'ailleurs, qui se prennent au sérieux, qui croient en leur chance, et qui nous avertissent d'avance qu'ils vont être victimes d'une fraude si énorme qu'elle en est inconcevable. Si bien qu'à l'annonce des résultats, ils sont à l'aise pour y aller chacun de leur côté d'un «*Ne vous l'ai-je pas dit ?*» tout à fait à propos. Le fait que chacun d'entre eux ait obtenu moins d'un 1% n'est pas pour lui la preuve qu'il a trop présumé de lui-même en se mêlant de ce qui ne le regardait pas, mais au contraire la confirmation de toutes ses craintes que la fraude atteindrait cette fois-ci un sommet plus élevé que la fois passée, où il avait été crédité d'un score du même ordre infinitésimal. Il ne sert à rien de raisonner un fou car son idée est solidement faite et que rien n'est à même de lui en faire changer. Or il en est des candidats fantaisistes à la présidentielle comme de la plupart des partis se présentant aux échéances ordinaires. Jil Jadid, par exemple, n'a aucune chance de faire une razzia de sièges aux élections de l'année prochaine. C'est précisément là qu'il puise sa confiance en lui-même, la certitude qu'il est un grand parti, dirigé par un chef de prestige, et que n'était la fraude éhontée dont il a toujours été la constante cible privilégiée, c'est lui qui détiendrait la majorité au double plan national et local. On peut en dire autant des autres partis d'opposition, car ils sont en général faits sur le même patron, ils tiennent leur existence virtuelle des mêmes journaux, reconnaissables en ceci que pour eux aussi la fraude massive et généralisée est un dogme indiscutable, autant dire un article de foi. Paysage médiatique et paysage politique ont été dessinés par le même architecte, ils procèdent du même laboratoire. De là leurs atomes crochus, leur solidarité indéfectible. Tout ce qui atteint l'un, l'autre ne tarde guère à s'en ressentir.

M. H.

Avec une augmentation de près de 20% par rapport à 2015

Les dépenses de la caisse des retraites en nette hausse

■ Les dépenses mensuelles de la caisse nationale des retraites (CNR) en matière de pensions et allocations de retraites ont atteint près de 86 milliards DA en 2016, soit une hausse de près de 18% par rapport à la moyenne mensuelle de 2015. Celle-ci prévoit des dépenses de 1 000 milliards DA pour toute l'année en cours.

Par Yacine Djadel

D'après la même source, en matière de pensions et allocations de retraites, la dépense mensuelle de la CNR est passée de 73 milliards de dinars en janvier 2015 à près de 85,7 milliards de dinars en mai 2016. Ce nouveau chiffre rend effet aussi du nombre de plus de 2,8 millions de dossiers de retraites que la caisse gère. Pour plus de précisions, il est à savoir qu'au total, 2 880 180 dossiers de pensions et allocations de retraites sont ainsi gérés par la CNR. Parmi ceux-ci, on trouve 2 016 817 retraites normales (âge 60 ans), 594 247 retraites proportionnelles, 261 717 retraites sans conditions d'âge, ainsi que 507

retraites anticipées, en plus des 6 892 retraites servies à l'étranger. Avec ce mode de gestion, et pour rappel, la caisse des retraites, selon les responsables de cet organisme, a enregistré 130 000 nouveaux dossiers en 2014, 180 000 autres en 2015 ; toutefois, pour ce qui est du premier semestre (janvier-juin) 2016, celle-ci a enregistré, seulement, 100 000 nouveaux dossiers, a affirmé ce dernier. Un nombre de 200 000 nouveaux dossiers est attendu, par ailleurs, d'ici à la fin de l'année en cours, a-t-il ajouté. L'augmentation de ces dépenses d'une manière constante est due à la hausse du nombre de bénéficiaires de cet organisme à caractère hautement social, a-t-on expliqué. Pour ce qui est de la dépense annuelle, en revanche,



la même source a fait savoir que le montant est passé de 797 milliards DA en 2014 à 507 milliards DA uniquement pour le premier semestre (janvier-juin) de 2016, une somme qui va dépasser les 1 000 milliards DA pour toute l'année en cours. Par ailleurs, concernant la question visant à revaloriser les retraites des travailleurs, celle-ci connaîtra un taux de revalorisation à 2,5% sur les pensions de retraites et ce, à partir du mois de juillet en cours, a-t-on appris. En effet, une revalorisation des pensions et allocations de retraites de 2,5% pour l'année 2016 a été mise en appli-

cation et les retraités percevront cette augmentation à partir du mois de juillet en cours, selon la même source qui précise que l'impact financier de cette revalorisation est évalué à 20 milliards DA annuellement, à la charge de la CNR.

Revalorisation de 2,5% des pensions de retraites à partir de juillet

De ce fait, pour améliorer la qualité des prestations servies aux retraités, la caisse a entrepris plusieurs actions, à savoir le suivi

permanent du traitement et l'allègement lié à la constitution des dossiers de retraite, ainsi qu'également, tout ce qui concerne l'accès au registre national automatisé d'état civil. C'est dans ce sens d'ailleurs, que l'organisme a procédé à l'intensification des démarches dans le cadre du dispositif d'aide à domicile, au profit des catégories particulières de retraités et leurs familles, (handicapés, invalides et dépendants). Pour ce faire donc, cette dernière a lancé une formation des assistantes sociales en vue d'optimiser et d'améliorer leurs actions sur le terrain.

Y. D.

Réunion de la commission mixte

La réforme du Bac est entamée

La réunion de la Commission mixte, composée de représentants du ministère de l'Éducation nationale et de partenaires sociaux, tenue lundi à Alger, sera sanctionnée par un communiqué portant sur la réforme de l'examen du Baccalauréat, a-t-on appris auprès des syndicats.

Le communiqué sera, par la suite, présenté à l'atelier national consacré à la réforme des épreuves du Bac prévu jeudi prochain, où plusieurs propositions sur ce sujet «très délicat» seront avancées dont la nécessité de réduire le nombre de jours d'examen et la manière de valoriser le travail continu des élèves.

Dans une déclaration à l'APS, le coordinateur national du Syndicat national autonome des professeurs du secondaire et du technique (Snapest), Meziane Meriane, a indiqué que la réunion d'aujourd'hui, la 6^e du genre, sera consacrée à l'étude de l'ordre des priorités des propositions, au nombre de sept, relatives à la réforme du Bac.

«Le point essentiel dont la quasi-totalité des syndicats de l'Éducation nationale sont d'accord est la réduction du nombre de jours d'examen de 5 à 3 jours avec deux matières par jour», a-t-il déclaré.

Il a fait savoir qu'une réflexion a été ouverte pour trouver une solution aux matières qui ne feront pas l'objet d'examen le jour J.

«Il a été proposé la prise en considération de la fiche de synthèse de la 2^e année secondaire ou bien de passer ces matières une année avant», a indiqué M. Meriane.

Lui emboitant le pas, le président de la Fédération nationale des travailleurs de l'éducation nationale relevant du Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap), Laghlayadh Belamouri a relevé l'importance de la réduction du nombre de jours des épreuves du Bac et la concentration uniquement sur les matières essentielles pour chaque filière.

M. Belamouri a émis le souhait de revenir au système de rachat, et ce, par le biais de la

fiche de synthèse, pour forcer l'élève, selon ses propos, à ne pas quitter tôt les bancs d'école.

Le Snapap souligne également la nécessité de la création de nouvelles filières à l'exemple des sciences islamiques qui existaient, a-t-il fait rappeler, jusqu'à 2008.

Pour sa part, le président de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (Unpef), Sadek Dziri, a déclaré que son syndicat est pour le principe de la réduction du nombre de jours d'examen de 3 à 4 jours, à condition de l'instauration de deux fiches d'évaluation touchant toutes les matières des 2^e et 3^e années secondaires.

«Pour nous, il est important de passer, le jour du Bac, les matières essentielles mais avec, aussi, celles représentant l'identité nationale, à savoir l'arabe, l'amazighité, l'histoire et les sciences islamiques», a-t-il fait remarquer.

Halim N.

Jijel

Un plan de transport «spécial» pour desservir les plages

Un plan de transport «spécial» a été mis en place à Jijel dans le cadre de la saison estivale pour assurer une meilleure desserte des plages de la corniche jijelienne, a-t-on appris, lundi, auprès des responsables du transport.

Ce plan qui mobilise la flotte publique ETUJ, (entreprise publique des transports de voyageurs de Jijel) et également la flotte privée et offre un total de plus de 4 600 sièges permanents aux usagers, a indiqué à l'APS, le

directeur de wilaya des Transports, Bensaad Guessar.

Pratiquement tous les axes routiers desservant les plages de la région seront assurés par les moyens de transport, à savoir des bus de 35 places et plus, a souligné ce responsable, situant la moyenne de couverture par commune entre 4 et 5 bus.

Ce plan couvrira la zone Ouest située entre Jijel, El Aouana et Ziama Mansouriah, et la zone Est comprise entre le chef-lieu de wilaya et les localités

de Taher, M'zaier, Sidi Abdelaziz, El Milia, Beni Belaid, et ciblera les vingt-trois plages surveillées et autorisées à la baignade, a encore ajouté le directeur des transports. Des autorisations spéciales sont par ailleurs accordées à tout transporteur désirant participer à ce programme de transport estival, selon M. Guessar, précisant qu'un premier quota de cinq autorisations a été déjà notifié pour des lignes en direction de la localité de M'zaier (Est de Jijel). Le directeur des

transports a par ailleurs rappelé la mise en service d'une liaison maritime Alger-Jijel-Alger (tous les jours, sauf dimanche) par l'ENTMV (Entreprise nationale de transports maritimes de voyageurs) et la reprise de la desserte aérienne entre Jijel et Marseille, assurée par un Boeing 737/800 de la compagnie nationale Air Algérie, des acquis, a-t-il dit, pour renforcer le secteur du transport et assurer une meilleure ouverture de la région.

Hani T.

Sûreté de wilaya à Béjaïa 2^e collecte de sang de l'année

LA 2^e campagne de collecte de don de sang de cette année a été lancée par la sûreté de wilaya ces derniers jours au niveau de toutes les structures de la police: sûretés, centres, unités, etc. Cette campagne intitulée: «Sauver des vies humaines est notre préoccupation» est initiée avec le concours de la direction de la santé comme d'habitude, rappelant qu'elle «rentre dans le cadre d'une vaste opération initiée par la Direction générale de la Sûreté nationale à travers les 48 wilayas du pays». Cette opération est chapeautée par une équipe médicale du service de santé et des activités sociales et sportives de la sûreté de wilaya. L'opération a débuté le 10 du mois en cours à partir du siège de la sûreté de wilaya au chef-lieu de Béjaïa et va se poursuivre jusqu'à aujourd'hui. La sûreté de wilaya compte collecter le maximum de don de sang afin d'aider les malades se trouvant dans des hôpitaux. Des dizaines de dons de sang ont déjà été collectés les deux premiers jours. «Cette opération vise à se mettre aux côtés du citoyen dans les moments les plus difficiles et aussi une manière de renforcer la culture de la prise en charge et d'entraide à l'égard du citoyen et dans la société», indique-t-on.

H. C.

Selon les derniers chiffres de l'ONS

La production industrielle publique augmente

■ La production industrielle du secteur public a enregistré une croissance de 3,1% au 1^{er} trimestre 2016, comparativement au même trimestre de l'année 2015, mais avec des résultats disparates entre les secteurs d'activité, selon l'Office national des statistiques.



Par Amel B.

Dans les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques et électriques et électroniques, la croissance a été de 4,7% durant les trois premiers mois de 2016. Dans ce secteur, les plus fortes hausses de production ont été enregistrées dans les branches de fabrication des mobiliers métalliques (+54%), des biens de consommation métalliques (+42,6%) et des biens d'équipements électriques (+36%). Des croissances faibles ou nulles ont été enregistrées dans les filiales de mécanique de précision pour équipement (0%), des biens intermédiaires mécaniques et électriques

(+1,5%) et de la construction des véhicules industriels (+4%). Les branches qui ont connu un recul dans la production sont la fabrication des biens de consommation électrique (-7,3%), biens de consommation mécaniques (-5%), biens d'équipements mécaniques (-4%) et biens d'équipements métalliques (-3,5%). Sur l'ensemble de l'année 2015, le secteur des ISMEE a affiché une croissance de 1,3% par rapport à 2014. De son côté, le secteur des industries textiles, bonneterie et confection a grimpé de près de 12% entre janvier et mars 2016 (+10,6% sur l'année 2015 par rapport à 2014). Cette croissance a été tirée notamment par la branche

de fabrication des biens de consommation textiles qui a augmenté de près de 30% contre +5,6% pour les biens intermédiaires textiles. Pour l'industrie des cuirs et chaussures, la croissance a été de 4,2% au premier trimestre 2016 avec une augmentation de 6,5% pour les biens intermédiaires en cuir contre un recul de 0,5% pour les biens de consommation cuir. Sur l'ensemble de l'année 2015, cette branche d'activité avait baissé de 9% par rapport à 2014. Concernant l'industrie agroalimentaire, tabac et allumettes, la production a baissé de 5,7%. Dans ce secteur, qui avait entamé sa décroissance dès 2015 (-1% sur l'ensemble de l'année 2015), ce sont notamment les

industries du tabac manufacturier et allumettes, et celle du lait qui ont reculé de 22,6% et de 4,4% respectivement. A l'inverse, l'industrie des mines et carrières a continué d'augmenter avec une croissance de 5,4%. Dans ce secteur, la plupart des activités ont enregistré des performances assez notables : +41,7% pour l'extraction du fer, +38,8% pour l'extraction des matières minérales, +9% pour l'extraction de la pierre, argile et sable et +1,8% pour l'extraction du sel. Cependant, l'extraction du minerai de phosphate a affiché un repli de 22,6% à cette même période. Sur l'année 2015, l'industrie des mines et carrières avait augmenté de 3,7%. Durant les trois premiers mois de 2016, le secteur des industries chimiques, caoutchouc et plastiques a enregistré une hausse de 14,5%, tirée notamment par la fabrication de produits pharmaceutiques (+21,6%), de peinture (+12,8%) et des engrais et pesticides (+17,3%). D'autres filières ont, par contre, marqué des baisses très importantes : -90,5% pour la fabrication de résine synthétique et matières en plastique, et -90% pour l'industrie chimique de base. D'un autre côté, l'industrie des matériaux de construction s'est caractérisée par une augmentation de 5%, tirée essentiellement par l'industrie du verre (+30%) et les produits et ciments divers (+20,5%). En 2015, ce secteur avait enregistré une croissance de 3,8%. L'industrie de bois, liège, papier et imprimerie a, quant à elle,

affiché une croissance de 17,4%. Durant le premier trimestre de l'année en cours, le secteur de l'énergie a évolué de seulement 1,7%, alors que sur l'ensemble 2015 son taux de croissance était de 7%. La production du secteur des hydrocarbures a affiché une hausse de 3,3% au premier trimestre 2016 par rapport au même trimestre 2015. Il est, cependant, constaté que l'évolution remarquable de la production du secteur des hydrocarbures a été notamment tirée par l'activité de liquéfaction de gaz naturel qui a enregistré une croissance de 21,5% comparativement au 1^{er} trimestre 2015.

A.B./APS

Pétrole Le Brent ouvre la semaine en baisse à Londres

LES PRIX du pétrole baissent hier en cours d'échanges européens, tombant même à des plus bas niveau en un mois, dans un marché marqué par un renforcement du dollar et la surabondance persistante de l'offre. En fin de matinée, le baril de Brent de la mer du Nord (pour livraison en septembre) valait 46,21 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 55 cents par rapport à la clôture de vendredi. Mais en milieu de matinée, le cours du Brent est tombé à 45,90 dollars, son niveau le plus faible en un mois. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en août perdait 62 cents à 44,79 dollars. Pour sa part, le prix du WTI est tombé, au début de la journée à 44,53 dollars, au plus bas en un mois. «L'opinion sur le marché du pétrole redevient négative, alors que les investisseurs se focalisent désormais sur les facteurs baissiers pour les cours», commentaient les analystes de Commerzbank. Selon les experts, ces facteurs baissiers étaient principalement le renforcement du dollar et l'augmentation du nombre de puits de forage en activité aux Etats-Unis, relevaient les experts. Le billet vert s'appréciait en effet hier face aux autres grandes devises, un mouvement qui pèse sur les prix de l'or noir car il rend les achats de pétrole, libellés en dollar, plus onéreux pour les investisseurs munis d'autres devises.

R. E.

Sucre

Légère baisse de la facture d'importation sur les 5 premiers mois

La facture d'importation de sucre s'est chiffrée à 346,92 millions de dollars (usd) durant les cinq premiers mois de 2016, contre 365,73 millions usd à la même période de 2015, soit une baisse de 5,14%, a appris hier l'APS auprès des Douanes. En revanche, les quantités importées de sucre (de betterave brute, de canne à sucre, sirop de lactose et lactose à l'état solide) ont été à la hausse pour s'établir à

961 247,7 tonnes (t) contre 847 178,7 t (+13,5%), indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Cette réduction de la facture, en dépit de la hausse des quantités importées, s'explique par un recul des cours mondiaux des sucres roux et blanc. Durant l'année 2015, les prix moyens à l'importation par l'Algérie des sucres roux et blanc ont baissé de 18% par rapport à 2014. Cette tendance baissière s'est pour-

suivie durant le premier trimestre de l'année 2016 avec un prix moyen à l'importation du sucre roux de 340 dollars/tonne contre 401 dollars/t à la même période de 2015, soit une baisse de 15%. Même tendance pour le sucre blanc dont le prix moyen à l'importation par l'Algérie a été de 500 dollars/t sur les trois premiers mois 2016 contre 542 dollars/t sur la même période de 2015 (-8%).

Souad H.

FMI

Le directeur adjoint pour le Moyen-Orient en visite en Algérie

Le directeur adjoint du département Moyen-Orient et Asie centrale du FMI, Adnan Mazarei, effectue une visite en Algérie de deux jours depuis dimanche, a-t-on appris hier auprès de cette institution financière. M. Mazarei devrait rencontrer les responsables du ministère des Finances et de la Banque d'Algérie, selon la même source. Le représentant

du FMI accompagne un staff de cette institution financière internationale qui va séjourner en Algérie pour une semaine afin d'actualiser les données du FMI sur l'économie algérienne. Dans son dernier rapport annuel sur l'économie algérienne, le FMI avait souligné que l'Algérie était en mesure de faire face au choc pétrolier, en affirmant que la

chute des cours de pétrole n'a eu qu'un effet limité sur la croissance. Les prévisions de croissance du FMI laissent entrevoir une amélioration jusqu'en 2021 malgré la baisse des cours du brut qui semble se maintenir dans la durée. En 2015, le PIB réel de l'Algérie a progressé de 3,9%, selon le FMI qui table sur une croissance de 3,4% en 2016 et

de 2,9% en 2017. La croissance rebondira à partir de 2019 pour atteindre 3,4% en 2021, selon les mêmes projections. Le secteur des hydrocarbures, qui a renoué avec la croissance en 2014 après deux années de contraction, va maintenir cette tendance haussière durant les cinq prochaines années, prévoit le Fonds.

Agences

Prise en charge qualitative des prestations médicales

La généralisation des unités de soins à domicile soulignée

■ Les participants aux travaux du premier forum scientifique sur la prise en charge qualitative des prestations médicales et paramédicales, tenu à Skikda, ont mis l'accent sur l'impératif de généraliser les unités d'hospitalisation à domicile (HAD) au niveau de tous les établissements hospitaliers.

Par Souhila B./Agences

« L'expérience de la mise en service de l'unité HAD, depuis le mois d'août dernier, par l'hôpital Abderrezak-Bouhara de Skikda, a révélé "un bond qualitatif" en matière de prise en charge des malades externes », a indiqué le directeur de cette structure sanitaire, Ammar Arroudj. Ce concept de prise en charge médicale est susceptible de garantir des soins de qualité et moins contraignants pour le malade d'un côté, et réduire la pression exercée sur l'hôpital, de l'autre côté, a précisé le responsable. Il a ajouté, à ce propos, que l'unité HAD a contribué sensiblement à la réduction « de plus de la moitié des coûts » de traitement des patients et l'amélioration de l'aspect psychologique des patients, dès lors qu'ils ont bénéficié de consultations et de soins dans leur environnement, près des leurs. Le coordinateur de l'unité HAD du même hôpital, Salah Tougari, également président de l'association des amis du



malade, organisatrice de ce forum, a précisé que cette unité a pris en charge, depuis sa création, soixante-seize patients, et a effectué plus d'un millier de visites, majoritairement des

malades souffrant de pathologies lourdes, aiguës ou chroniques. Entre autres objectifs de ce concept qui a déjà donné des résultats positifs auprès des malades, a-t-il soulevé, il y a lieu

de signaler le rapprochement des soins des malades avec une plus grande implication de la famille dans le traitement des malades. Lors de son intervention sur l'hospitalisation et les

soins à domicile, M^{me} Couffon Guilaine, responsable des opérations de développement à la Fondation Vivalto (France), a estimé de son côté qu'il est nécessaire d'aménager le domicile du patient de manière à l'aider à se rétablir. La même praticienne a souligné que les unités HAD devrait accomplir au préalable des visites aux domiciles des concernés avant même de les sortir de l'hôpital et de contribuer à la conception de leurs chambres, chacune selon l'état de santé du patient. De plus, ajoute-t-elle, le HAD assure une meilleure prise en charge des malades, avec un impact psychologique notable sur le rétablissement des patients. Il s'agit, a-t-elle dit, d'un concept moins coûteux que le traitement à l'hôpital et pour cela il est impératif de le généraliser au niveau de toutes les villes et les établissements hospitaliers. Ce forum scientifique a constitué, selon les organisateurs, une plateforme d'échange des expériences dans le domaine des traitements pour enrichir les connaissances scientifiques afin de mieux prendre qualitativement en charge les patients.

S. B./Agences

Diabète

Sensibilisation de l'adolescent aux produits de large consommation durant l'été

L'Association des diabétiques de la wilaya d'Alger a appelé à la sensibilisation des adolescents aux produits de large consommation durant l'été, en vue d'éviter d'éventuelles complications, d'autant qu'ils représentent 20% des diabétiques au niveau national. Le président de l'association, Fayçal Ouhada, a insisté, dans une déclaration à l'occasion d'une campagne de sensibilisation lancée par l'association au niveau des plages d'Alger, sur la nécessité de contrôler les produits de large consommation lors de la période estivale notamment la pâte à pizza, les jus et les glaces. Il a en outre attiré l'attention des adolescents et des adultes sur le café moulu qui, lors de sa fabrication, est mélangé avec d'importantes quantités de sucre, soulignant que

dans 80 kg de café moulu, on ajoute 20 kg de sucre pour doubler son poids, sans se soucier de la santé du consommateur. Il a salué la politique de rationalisation de la consommation du sucre suivie en Algérie, à travers des lois qui fixent des taux pour certains produits dont les boissons gazeuses. M. Ouhada a appelé à l'évaluation de la situation du diabète chez la catégorie des adolescents, garçons et filles, d'autant que l'Algérie célèbre cette année la Journée mondiale de la population, le 11 juillet en cours. Plus de 4 millions de personnes sont atteintes de diabète au niveau national dont 80% suivent un traitement de type 2, a-t-il indiqué. Dès l'âge de 18 ans, les adolescents atteints de diabète en Algérie trouvent des difficultés à prendre en charge les frais

de leur traitement eu égard aux coûts élevés des médicaments qui varient entre 4 000 et 7 000 DA, outre le problème du chômage auquel est confrontée la majorité des malades et leurs parents. Selon le président de l'association, les causes du taux élevé de diabète chez les adolescents et les enfants sont une mauvaise hygiène de vie, notamment une consommation excessive de boissons gazeuses, les fast-foods, la sédentarité et le manque de sommeil. M. Ouhada a mis en garde contre l'exposition au soleil et la marche pieds nus sur le sable. A l'occasion de la saison estivale, une campagne de sensibilisation sera lancée par l'association au cours de la semaine pour sensibiliser les citoyens en la matière.

Amel S.

Zika Le fabricant de vaccins Valneva marque un point

LE FABRICANT franco-autrichien de vaccins Valneva a annoncé dans un communiqué avoir réussi à générer un candidat vaccin « inactif et hautement purifié » contre le virus Zika en se basant sur son savoir-faire contre l'encéphalite japonaise. « Le candidat vaccin de Valneva a démontré une très grande pureté et un profil biologique, chimique et physique comparable à celui contre l'encéphalite japonaise actuellement commercialisé », a précisé le groupe dans un communiqué. « Le vaccin de Valneva contre l'encéphalite japonaise a déjà été approuvé par plusieurs autorités réglementaires nord-américaines et européennes », a souligné le communiqué. En réponse à l'urgence de santé mondiale décrétée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Valneva avait annoncé en février le lancement des travaux de recherche sur le virus Zika. D'autres grands laboratoires se sont aussi lancés dans la course mondiale pour trouver un vaccin contre Zika. R.S.

Cancer du côlon

Un nouveau test pour prédire les récurrences

Un test génétique détectant des fragments d'ADN cancéreux dans le sang prédit la probabilité de récurrence de certains cancers du côlon, montre une recherche publiée mercredi dans la revue médicale américaine *Science Translational Medicine*. Selon cette étude menée sur un petit groupe de personnes traitées pour une tumeur du colon de stade 2 – qui ne s'est pas propagée à d'autres organes –, le test prédit avec un haut degré d'exactitude une réapparition de la tumeur chez une majorité de ces patients. Ce test pourrait aider les cancéro-

logues à déterminer quels malades ont besoin de traitements supplémentaires au moment du diagnostic. « La plupart des patients atteints d'un cancer du côlon de stade 2 seront guéris par une ablation chirurgicale de la tumeur », explique le Dr Bert Vogelstein, du centre du cancer de la faculté de médecine Johns-Hopkins à Baltimore, un des auteurs de ces travaux. « Cependant, certains de ces cancers réapparaîtront et nous devons améliorer nos techniques de diagnostic pour détecter ces récurrences plus tôt », ajoute-t-il, notant que d'autres

laboratoires dans le monde travaillent à la liste au point de tests basés sur l'ADN tumoral. Pour cette dernière étude clinique, les chercheurs ont suivi 230 patients diagnostiqués d'un cancer du côlon de stade 2, traités dans treize hôpitaux en Australie pendant quatre ans, collectant plus de mille échantillons de sang. Ils ont pu identifier, dans les tissus des tumeurs retirées de ces malades, au moins une mutation génétique spécifique à leur cancer. Des fragments d'ADN tumoral ont été détectés par le test sanguin chez vingt des 230 participants à l'étude, dont quatorze

n'avaient pas eu de chimiothérapie supplémentaire et six en avaient eues. Sur ces quatorze, onze ont eu une récurrence de leur tumeur découverte avec un scanner pendant l'étude. Parmi les six qui ont bénéficié d'une chimiothérapie supplémentaire, trois ont vu leur cancer réapparaître. Enfin quatorze autres patients ont également vu leur cancer réapparaître mais le test sanguin n'avait pas détecté l'ADN tumoral. Actuellement, environ 40% des patients ayant un cancer du côlon de stade 2 ont un risque de récurrence.

F.D./TopSanté.com

Tamanrasset

Avancée notable dans l'exploitation des différentes énergies

■ La wilaya de Tamanrasset avec son vaste territoire a enregistré, à travers une série de réalisations et de projets, une avancée notable dans l'exploitation des énergies dans ses différentes formes pour améliorer le cadre de vie du citoyen et booster le développement local, à la faveur des deux précédents programmes quinquennaux.

Par Ilham N./APS

Parmi ces réalisations et projets, ayant nécessité un investissement de plus de 20 milliards DA, une centrale électrique de 92 mégawatts à In-Salah et une autre de 40 mégawatts à Tamanrasset, en plus de l'extension des centrales des localités d'Idelès, Tin-Zaouatine et In-Guezzam pour accroître leurs capacités de production, a indiqué le directeur de l'énergie de la wilaya, Ali Nasri. Ces projets ont donné lieu au raccordement de plus de 15 000 foyers (près de 100 000 habitants) au réseau d'électricité, à travers la réalisation de 500 km de lignes, pour un coût de 1,4 milliard DA, outre l'exploitation de l'énergie pour les besoins de production électrique en faveur de 8 localités enclavées, portant ainsi le taux de couverture électrique de la wilaya de 68% à la fin de 1998 à 92% à la fin de 2015, a-t-il signalé. Concernant l'électrification rurale, la wilaya a bénéficié d'une enveloppe jugée conséquente de l'ordre de 30,2 milliards DA pour des projets de réalisation, en deux tranches, de quelque 500 km de raccordement électriques à 94 centres de vie totalisant plus de 5 200 foyers (près de 35 000 habitants), a fait savoir le même responsable. La première tranche de l'opération, d'une longueur de 315 km englobant 20 centres de vie, a vu ses travaux lancés en 2014 et a permis de finaliser les raccordements, excepté pour la localité frontalière de Toundert (85 km de la daïra de Tin-Zaouatine), où l'opération est encore à 35% d'avancement. La deuxième tranche du projet cible 65 centres de vie, la plupart dans le cadre d'extensions de quartiers, sur un linéaire de 190 km, selon le même responsable qui précise que l'opération a été finalisée pour ce qui concerne 41 de ces centres de vie et le sera avant la fin de l'année pour les 24 autres. Ali Nasri a aussi fait état d'un «grand intérêt» accordé par les pouvoirs publics au renforcement du réseau d'électricité dans la région, à travers l'inscription de projets de réalisation de nou-



velles centrales, consacrant ainsi 1,12 milliard DA sur le programme complémentaire de 2011 pour la construction de trois centrales dans les localités d'Arak, Amguid et Moulay Lahcène, dont il est attendu le choix des entreprises réalisatrices pour lancer prochainement leurs chantiers. Par contre, les entreprises ont été désignées pour la réalisation des réseaux de distribution à l'intérieur des localités ciblées, en plus de la programmation du raccordement du poste frontalier d'In-Guezzam et de la réalisation de trois autres centrales électriques à Tamanrasset, In-Salah et In-Guezzam. La wilaya de Tamanrasset a, par ailleurs, bénéficié en 2011 de l'inscription de cinq projets de centrales solaires, pour un coût de 12,7 milliards DA, localisées à Tamanrasset, In-Salah, In-Guezzam, Tin-Zaouatine et Idelès. Celles de Tamanrasset et In-Salah, d'une capacité de 13 mégawatts chacune, sont opérationnelles depuis novembre 2015 et février 2016 respectivement, tandis que pour les trois autres, le choix du terrain a été effectué par les services de la Société de distribution de l'électricité et du

gaz (Sonelgaz), a encore signalé le directeur de wilaya du secteur. Le recours à l'exploitation du solaire a permis de renforcer la production énergétique dans la wilaya et de contribuer à la réduction des coupures de courant mais aussi des «importantes» quantités de fuel utilisées quotidiennement pour le fonctionnement des anciens transformateurs, a-t-il relevé.

Des avancées aussi dans l'exploitation du gaz naturel

Concernant la distribution du gaz naturel, les travaux de raccordement de la ville d'In-Salah ont été finalisés et le réseau mis en exploitation en deux phases, en plus du raccordement des localités de Aguestène, El-Barka et In-Ghar, sachant que le raccordement de la région du Tidikelt a nécessité dans son ensemble un investissement de plus de 2 milliards DA. Les travaux se poursuivent pour finaliser les branchements dans le Tidikelt, à travers un réseau de transport de 46,18 km (achevé) et un réseau de distribution de 114,86 km (en cours de réalisation), sachant que certains branchements ont été achevés à

l'instar des localités de Sahla-Est, Sahla-Ouest, Djoualil et Hassi-Lehdjar. L'opération est en cours s'agissant des branchements dans les localités de Foggaret-Ezzoua, Sellafène, Foggaret Laâreb et Hainoune, et devra, une fois finalisée, permettre une totale couverture au réseau de gaz de la région du Tidikelt (wilaya déléguée d'In-Salah, avec ses trois communes : In-Salah, In-Ghar et Foggaret-Ezzoua). Deux stations de gaz propane ont été, par ailleurs, mises en exploitation à Tamanrasset, alimentant un réseau de 360 km de distribution de gaz de ville, pour un investissement de 3,5 milliard DA, et ont permis de porter à 65% le taux de couverture de Tamanrasset en gaz. Un autre projet, de plus grande envergure, est en cours de concrétisation pour l'approvisionnement de la ville de Tamanrasset en gaz naturel à partir d'In-Salah, grâce à un réseau de transport de quelque 530 km. Le projet, qui a été confié à trois entreprises de réalisation, connaît un avancement physique de près de 80% de ses travaux, selon la même source. Ce projet permettra, une fois en exploitation,

d'alimenter les deux centrales électriques de Tamanrasset et d'économiser d'importantes quantités de fuel actuellement utilisées pour le fonctionnement quotidien de leurs générateurs, en plus de l'alimentation du réseau de distribution du gaz de ville de Tamanrasset. Il offrira aussi l'opportunité de généraliser l'utilisation du gaz naturel et permettra de raccorder l'ensemble des centres de vie le long de son tracé, à savoir les localités et communes se trouvant sur le tronçon de la RN-1 reliant sur 750 km In-Salah à Tamanrasset.

Projet de dépôt de carburants pour les besoins de Tamanrasset

Sur un autre plan et pour répondre aux besoins croissants de la wilaya de Tamanrasset en produits pétroliers, surtout en cas de fermeture de son principal axe routier (RN-1), le secteur annonce la réalisation prochaine, dans la commune de Tamanrasset, d'un nouveau dépôt de stockage relevant de l'entreprise Naftal. Ce projet, d'une capacité prévisionnelle de stockage de 48 000 mètres cubes et dont le choix du site d'implantation a été entrepris, devra contribuer à éviter à Tamanrasset et les localités environnantes les ruptures de stocks et les perturbations d'approvisionnement et à assurer une disponibilité des différents carburants.

I.N./APS

Sidi Bel-Abbès Premiers tests du tramway à partir du 15 juillet

LES PREMIERS tests du tramway de la ville de Sidi Bel-Abbès auront lieu à partir du 15 juillet en cours, a-t-on appris du chef de projet, Ziane Laid. Ces tests toucheront le tronçon du tramway s'étendant sur un tracé du rond point limitrophe de la gare de transport de voyageurs «Ghanemi» en arrivant à la station de maintenance au nord passant par le rond point de l'entrée de hai «frères Adnane» et celui de hai «Benhamouda», la cité «AADL» et la gare de transport de voyageurs «Sogral». L'entreprise de réalisation lancera l'électrification des lignes du tramway au niveau de ces tronçons à partir du 13 juillet, a-t-on ajouté. Il est prévu la réception du projet du tramway s'étendant sur une distance de 14,5 km au courant du dernier trimestre de l'année 2016. Les travaux de réalisation du tramway de Sidi Bel-Abbès, générant 2 700 emplois, ont été lancés en août 2013 pour une enveloppe de 32,3 milliards DA. R.R.

Tizi Ouzou

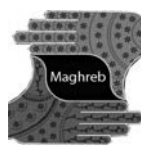
Installation prochaine de deux postes MSAN à Boudjima

Deux postes multi-service acces network (MSAN) seront installés prochainement par les services d'Algérie Télécom au niveau des deux villages Agouni Oufkous et Tarihant dans la commune de Boudjima (Tizi Ouzou), a-t-on appris d'un élu de l'Assemblée populaire communale locale. Ces deux équipements numériques qui compléteront l'opération de pose du réseau de la fibre optique dont les travaux ont pris fin depuis un mois, couvriront les villages d'Agouni Oufkous, TalaTeghla, Ighzer Nekba, Takhamt Nldjir et Tarihant en matière d'accès au service téléphonique et Internet,

a expliqué Lounès Goudjil. Les locaux qui devront accueillir ces postes ont été aménagés au niveau de l'annexe de la mairie d'Agouni Oufkous et la maison de jeunes de Tarihant, et les services techniques d'Algérie Télécom sont actuellement «en phase de préparation de l'environnement» pour leur installation et leur mise en service, a-t-il indiqué. Cette technologie offrira plus d'accessibilité à la connexion internet de haut débit au niveau de cette région où seulement le chef-lieu communal et le village Afir disposent de ce moyen de télécommunication, a-t-il soutenu, rappelant que le projet de la

pose du réseau de la fibre optique a accusé beaucoup de retard au niveau de la municipalité. Il a annoncé également que deux autres postes MSAN seront programmés à la réalisation dans les mois à venir au niveau des villages Tikaâtine et Ichetouanène dans la perspective d'assurer une couverture complète de la commune de Boudjima en matière d'accès aux nouveaux moyens technologiques. Les équipements en question seront implantés au niveau des caves des stèles des moudjahidine réalisées par l'APC au niveau de ces villages, a-t-il précisé.

Ali O./Agences



Sahara occidental

Bouteflika félicite Brahim Ghali pour son élection

■ Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à Brahim Ghali à l'occasion de son élection, samedi, aux postes de secrétaire général du Front Polisario et président de la République arabe sahraouie démocratique, dans lequel il lui a souligné la « constante solidarité fraternelle de l'Algérie » avec le peuple du Sahara occidental.

Par Faiza O./APS

« **E**xcellence, cher frère. A l'occasion de votre élection à l'unanimité Secrétaire général du Front Polisario et président de la République arabe sahraouie démocratique, je saisis cette heureuse occasion pour vous adresser au nom de l'Algérie, peuple et gouvernement, et en mon nom personnel, mes sincères félicitations et mes meilleurs vœux de succès dans l'accomplissement de votre noble mission », écrit le chef de l'Etat dans son message. « Vous avez de tout temps fait preuve, aux côtés de vos compagnons de lutte, d'une détermination accrue à l'attachement à la vie, et d'une force sans pareil à faire face aux épreuves, une qualité que votre peuple a fait sienne, ce qui lui a valu le soutien de l'Afrique et la solidarité des autres peuples épris de justice et qui croient en la conformité de votre cause à la légalité internationale. A aucun moment le Sahara occidental n'a montré, aussi bien durant la lutte armée que durant les négociations et les quatre dernières décennies, de sentiments d'hostilité à l'égard de l'autre, vouant ainsi un respect à la sacralité de la vie humaine et aux valeurs de coexistence avec le voisinage sur la base d'une vision tournée vers un avenir uni-

ficateur de tous les pays de la région », souligne le Président Bouteflika. « Alors que vous vous apprêtez à assumer cette lourde responsabilité qui incombe au martyr président Mohamed Abdelaziz, cet homme qui a fait preuve de sagesse, de clairvoyance et de sens de la responsabilité, ce grand dirigeant dont les hautes qualités reflètent les valeurs de son peuple, je vous réaffirme la constante solidarité fraternelle de l'Algérie son voisin le peuple du Sahara occidental », conclut le chef de l'Etat. Rappelons que Brahim Ghali, 66 ans, seul candidat à la succession de Mohamed Abdelaziz, décédé il y a un mois et demi, a été élu samedi 9 juillet président du Front Polisario, lors d'un congrès extraordinaire du parti sahraoui. Homme historique du Polisario, il risque d'être confronté à une jeunesse impatiente, née dans les camps de réfugiés. Brahim Ghali est un partisan de la ligne dure de l'autodétermination. Ancien responsable militaire, il est de ceux qui ont lancé la guérilla contre les armées marocaine et mauritanienne. Mais cette carrière militaire est loin. Et son premier défi sera politique : assurer la continuité de la mission onusienne de la Minurso, mission dont l'objectif initial était l'organisation d'un référendum sur l'autodétermination. Son



élection, à plus de 93% des voix, correspond à la ligne du Front Polisario qui souhaitait qu'un candidat à la présidence justifie de 10 années d'engagement dans les forces armées. Mais Brahim Ghali va surtout devoir

faire face à la jeunesse. Des hommes et des femmes, nés dans les camps de réfugiés, qui ont fait des études à l'étranger, qui ont fait une formation militaire et qui estiment que le cessez-le-feu n'a pas fait ses preuves.

Un observateur souligne qu'il faudra beaucoup de charisme au nouveau leader pour convaincre les plus jeunes. Il ajoute : « Il lui faudra plus que la légitimité de la création du Polisario ».

Faiza O./APS

Mauritanie

Le sommet arabe sous surveillance exceptionnelle à Nouakchott

Nouakchott sera bouclée dans tous les sens à partir du 23 jusqu'au 29 juillet prochain pour accueillir les participants au sommet arabe. Toutes les forces de la gendarmerie, de la police et de la garde seront mises à contribution pour sécuriser la capitale mauritanienne. Ce sont là des mesures exceptionnelles envisagées par les autorités de Nouakchott pour limiter les déplacements des citoyens.

Pendant presque une semaine les Mauritaniens vivront au rythme d'une citadelle aux allures de guerre contre le terrorisme. Les observateurs déplorent cet état d'urgence contraire aux libertés publiques. A un sommet exceptionnel des mesures exceptionnelles. Nouakchott sous haute surveillance dès le 23 juillet jusqu'au 29 juillet pour accueillir les participants au sommet des chefs d'Etat ou leurs représentants. Une mobi-

lisation de toutes les forces de sécurité pour quadriller la capitale qui ressemblera fort à une citadelle en guerre. Contre le terrorisme ou d'éventuelles manifestations citoyennes dans un contexte de trouble après les émeutes du 29 juin toujours présentes dans les esprits et loin d'être réglées avec la détention arbitraire de 9 militants antiesclavagistes de l'IRA. Une raison de plus pour les autorités de Nouakchott de ren-

forcer la sécurité avant et pendant le sommet arabe. Mais au point d'instaurer un état d'urgence pour une conférence le gouvernement franchit un pas de plus pour limiter les libertés publiques. Ces mesures exceptionnelles sont de nature à lutter contre le terrorisme, une réalité dans cette bande sahélo-saharienne où évoluent les islamistes de l'AQMI. Mais le pays n'est pas pour autant plus menacé que le Mali voisin par

exemple. Des mesures oui mais pas pour la libre circulation des citoyens. Pour les observateurs, cette surmesure est dictée par la crise sociale et politique que vit le pays depuis la réélection du président mauritanien dont le principal défi maintenant est de réussir un sommet arabe dans son pays pour rétablir son image écornée par les médias nationaux et internationaux sur sa mal gouvernance depuis juillet 2009. De son côté, le vice-président de l'Assemblée nationale mauritanienne, El Khalil Ould Tayib, invite les députés, la classe politique et les citoyens mauritaniens à œuvrer ensemble pour la réussite du sommet de la Ligue arabe, prévu dans deux semaines à Nouakchott. Le sommet fera de la capitale Nouakchott une « grande khaima (tente) ouverte des Arabes », a dit El Khalil Ould Tayib à la clôture, jeudi, de la deuxième session 2015/2016 du Parlement mauritanien. La nation arabe « fonde beaucoup d'espoir » sur la Mauritanie, a indiqué Ould Tayib ajoutant : « Qu'Allah Tout-Puissant guide nos pas et nous assure le succès dans notre difficile mission ».

Kamel L./Agences

Libye

Il n'y aurait pas d'amnistie pour Seïf el-Islam Kaddafi

Le Gouvernement libyen d'union nationale (GNA) a affirmé qu'il n'y aurait pas d'amnistie pour les crimes dont est accusé Seïf el-Islam Kaddafi, fils de l'ancien dirigeant libyen Muammar Kaddafi. « Il ne peut y avoir de prescription pour les crimes contre l'humanité dont doit répondre l'accusé Seïf al-Islam el Gueddafi (...) ni d'amnistie », a indiqué le Conseil présidentiel du gouvernement d'union sur son site internet. Les déclarations du GNA interviennent après celles du colonel Al-Ajami al-Oteiri, chef de la briga-

de chargée de garder la prison où est incarcéré Seïf al-Islam, dans la ville de Zentan en Libye. Le colonel al-Oteiri avait récemment laissé entendre que le fils de Kaddafi avait bénéficié d'une amnistie. Les autorités libyennes ont « condamné » ces propos, les jugeant « irresponsables ». La ville de Zentan (170 km au sud-ouest de Tripoli) est contrôlée par des milices armées opposées au GNA, qui est installé dans la capitale Tripoli et reconnu par la communauté internationale mais qui peine à étendre son autorité à l'ensemble de ce

pays plongé dans le chaos depuis la chute de l'ancien régime de Kaddafi. Les avocats de Seïf el-Islam avaient eux aussi récemment affirmé que leur client avait été libéré à la faveur d'une amnistie décrétée par les autorités libyennes non reconnues basées dans l'est du pays. Mais les autorités de Zentan ont assuré vendredi que Seïf al-Islam Kaddafi était toujours emprisonné dans cette ville, démentant des informations faisant état de sa libération. Seïf el-Islam fait l'objet d'un mandat d'arrêt pour crimes contre l'hu-

manité commis pendant les événements de 2011 en Libye. Les autorités libyennes et la Cour pénale internationale (CPI) se disputent le droit de le juger. Il a été condamné à mort en juillet 2015 par un tribunal de Tripoli pour son rôle dans la répression meurtrière de la révolte de 2011. Le gouvernement d'union libyen a dit à ce propos qu'il était « prêt à coopérer avec les organisations internationales, en particulier la CPI (...) dans le respect des lois et de la souveraineté de la Libye ».

R.M.



Soudan du Sud

Les combats s'étendent à plusieurs zones de la capitale et près de l'aéroport

■ Les combats entre forces régulières sud-soudanaises et ex-rebelles à Juba ont gagné en intensité hier, s'étendant à plusieurs quartiers de la capitale, notamment près de l'aéroport international, deux jours après de premiers affrontements ayant fait plus de 150 morts.

M. Carter, dont le pays conduit une large coalition internationale pour combattre le groupe jihadiste sunnite, doit s'entretenir notamment avec le Premier ministre irakien Haider Al-Abadi lors de sa visite non annoncée. Celle-ci survient deux jours après la reprise par les forces irakiennes d'une base aérienne à quelque 60 km au sud de Mossoul, perçue comme une étape cruciale en vue de la bataille pour la reconquête de la deuxième ville du pays tombée aux mains de l'EI en juin 2014. M. Carter voudrait mettre l'accent sur les succès de la campagne anti-EI, plus de deux ans après que ce groupe jihadiste s'est emparé de vastes régions en Irak et en Syrie voisine. Même si les revers subis sur le terrain n'ont pas réduit la capacité de frappe de l'EI qui riposte par des attaques dévastatrices en Irak et ailleurs dans le monde. Il a notamment commis le 4 juillet un attentat suicide à Baghdad qui a fait près de 300 morts, l'un des plus sanglants qu'ait connu l'Irak depuis l'invasion américaine du pays en 2003. L'EI a ensuite

revendiqué une attaque jeudi contre un mausolée chiite à Balad au nord de Bagdad (40 morts). «Je discuterai avec le Premier ministre Abadi et nos commandants sur place des prochaines étapes de la campagne, notamment la reprise de Mossoul» dans le nord de l'Irak, a déclaré M. Carter devant les journalistes à bord d'un avion militaire avant sa visite. L'objectif ultime, a-t-il ajouté, est «la reprise par les forces de sécurité irakiennes de la totalité du territoire irakien, mais Mossoul en constitue bien sûr la plus grosse partie». M. Abadi a annoncé samedi la reprise à l'EI de la base aérienne de Qayyarah, qui pourrait servir comme point de départ pour lancer les opérations en vue de la reconquête de Mossoul, considérée comme la «capitale» du groupe jihadiste en Irak. Outre le soutien crucial aérien aux troupes irakiennes au sol, les États-Unis déploient des milliers de conseillers militaires américains en Irak qui aident les forces locales à combattre l'EI. En Syrie, des centaines de militaires américains sont déployés auprès de groupes rebelles et kurdes, alors que la coalition internationale

bombarde les positions jihadistes. Avec le soutien aérien de la coalition, la campagne anti-EI est parvenue à reprendre à l'EI près de la moitié du terrain qu'il contrôlait en Irak depuis 2014 et environ 20% de celui dont il s'est emparé en Syrie, selon des responsables américains. Au Pentagone, les responsables se félicitent du succès des «10 (premières) étapes» de la campagne anti-EI dans ces deux pays. Ces étapes incluent la reprise de plusieurs villes importantes, notamment Ramadi en Irak et Al-Chaddadi, une ville du nord-est syrien qui était un fief de l'EI. M. Carter et le président américain, Barack Obama, ont été critiqués pour le lent démarrage de la campagne anti-EI lancée en 2014, particulièrement en Syrie, pays ravagé par la guerre où Washington disposaient de peu de moyens sur le terrain pour obtenir des informations sur les cibles. Le Pentagone a ensuite annoncé une série de mesures destinées à accélérer la lutte anti-jihadistes, portant sur la formation des forces anti-EI dans le nord de la Syrie et l'augmentation du nombre de conseillers auprès



Ph. > D. R.

des forces irakiennes. Durant sa visite en Irak, M. Carter doit rencontrer également les chefs militaires notamment le général américain Sean MacFarland, commandant de l'opération anti-EI, et le ministre irakien de la Défense, Khaled al-Obeidi. Quelque 4 000 militaires américains sont déployés en Irak, essentiellement pour former les

forces irakiennes. Le chef du Pentagone devait également appeler au téléphone le président de facto de la région autonome du Kurdistan irakien (nord), Massoud Barzani. Les États-Unis ont promis 415 millions de dollars pour aider les forces kurdes, qui jouent un rôle clé dans la lutte anti-EI, dans la bataille pour Mossoul.



Points chauds

Ouverture

Par Fouzia Mahmoudi

Avec la candidature de François Hollande à sa propre réélection qui devient de plus en plus inéluctable, la gauche se divise avec notamment les écologistes qui ont décidé de faire bande à part en abandonnant l'union de la gauche au profit de la candidature d'un candidat écologiste qui affrontera le candidat officiel du parti socialiste au premier tour de la présidentielle de 2017. Europe Écologie-Les Verts a en effet décidé cette semaine d'organiser fin octobre une primaire en vue de la présidentielle, qui sera ouverte à des candidatures de la «société civile», a annoncé le porte-parole d'EELV, Julien Bayou. Pour être candidat, il faudra être parrainé par 36 conseillers fédéraux (les «parlementaires» d'EELV), sur un total de 240, «c'est donc assez ouvert», a précisé le porte-parole, en indiquant que cette décision avait été adoptée par les deux tiers du conseil fédéral du parti, réuni vendredi et samedi à Nantes (Loire-Atlantique). Les candidatures sont ouvertes jusqu'à fin août et seront validées début octobre, a précisé Julien Bayou. Il y aura «la possibilité (d'avoir) des candidatures de la société civile. L'idée n'est pas de restreindre» à EELV seulement cette primaire, a expliqué le porte-parole. «Si on a par exemple le leader d'une grande association paysanne ou écologiste qui veut se présenter, il sera accueilli, je pense, avec bienveillance», a ajouté Julien Bayou. De même, le vote sera ouvert aux adhérents d'EELV, mais aussi aux «coopérateurs» ou sympathisants, et «il sera possible de s'inscrire pour participer (au vote) jusqu'après le dépôt des candidatures, c'est-à-dire jusqu'à mi-octobre», a poursuivi le porte-parole. «Si des sympathisants d'associations antinucléaires ou autres expriment leur volonté de participer en tant que votants, ils le peuvent», a précisé Julien Bayou. Les votants devront pour ce faire signer une charte et verser une somme inférieure à dix euros, car «le vote a un coût», a-t-il indiqué. Le conseil fédéral d'EELV a voté aux deux tiers cette décision, l'autre tiers ayant exprimé ses réticences sur «différentes modalités de dates ou de curseurs», a précisé Bayou. Reste que cela indique surtout que quel que soit le candidat du parti socialiste il ne pourra pas compter sur le vote des écologistes ni sur le soutien des personnalités les plus charismatiques d'EELV. Un coup dur pour les socialistes et surtout François Hollande que tous les sondages donnaient déjà perdant à la présidentielle et qui voit un nouveau vivier de voix lui échapper rendant sa réélection encore plus improbable.

F. M.

Soudan du Sud

Violents combats à Juba où l'ONU veut plus de Casques bleus

La capitale sud-soudanaise Juba était le théâtre hier, pour la deuxième journée consécutive, de violents combats, forces loyalistes et ex-rebelles continuant de s'affronter malgré la réprobation d'une communauté internationale impuissante et le traumatisme imposé à la population. Ces combats, impliquant de l'artillerie lourde, ont éclaté dans la matinée vers l'aéroport et le quartier de Topping, dans le centre, a indiqué à l'AFP une source diplomatique occidentale. L'ambassade des États-Unis à Juba a pour sa part fait état de «combats sérieux entre le gouvernement et les forces d'opposition» alors qu'un travailleur humanitaire installé à Juba a parlé «de combats très, très lourds», ajoutant que ses collègues et lui-même étaient barricadés chez eux. Plusieurs sources ont par ailleurs attesté la présence de chars et d'hélicoptères de combat de l'armée gouvernementale dans le ciel de Juba. Sur des photos prises par un témoin et envoyées à l'AFP, au moins un de ces hélicoptères est entré en action, tirant une roquette. Plus tôt dans la matinée, alors que le fracas des armes s'était tu pendant la nuit, des nouveaux combats s'étaient déroulés à Jebel, un des quartiers où les affrontements de la veille ont été les plus virulents, ainsi que dans le quartier de Munuki. Depuis vendredi, les combats auraient fait près de 300 morts, selon des sources locales, mais ce bilan

très certainement en deçà de la réalité puisqu'il porte essentiellement sur les pertes de vendredi. Réuni en urgence à New York, le Conseil de sécurité de l'ONU a exigé du président sud-soudanais Salva Kiir et de son rival, le vice-président Riek Machar, de «faire le maximum pour contrôler leurs forces respectives et mettre fin d'urgence aux combats». Le président de la Commission de surveillance et d'évaluation (JMEC) de l'accord de paix signé le 26 août 2015 a pour sa part appelé hier à «la cessation immédiate des hostilités» et à «une mise en œuvre immédiate» de cet accord de paix. Les causes précises de cette flambée de violence à Juba étaient encore inconnues hier. «Chaque jour où les combats se poursuivent marque une dégradation de la situation», a déploré un diplomate occidental, qui a dénoncé «la brutalité insensée avec laquelle les uns et les autres répondent aux provocations». Selon les sources interrogées par l'AFP, les affrontements de hier matin sont régulièrement entrecoupés de périodes de courte accalmie. Des pluies orageuses se sont abattues sur Juba toute la nuit, rendant encore plus précaire la situation des milliers de civils apeurés qui ont dû fuir à la hâte les quartiers les plus touchés par les affrontements. Parmi eux, le correspondant de l'AFP a décrit une «situation terrifiante». Des habitants se sont réfugiés dans un camp de l'ONU, à proxi-

mité duquel les combats ont éclaté, et qui abrite déjà 28 000 déplacés. D'autres se réfugiaient par centaines dans les églises de la ville. D'après plusieurs médias locaux citant le ministère de la Santé, 270 personnes, combattants et civils, ont péri dans les seuls affrontements de vendredi. On ignorait hier où se trouvait M. Machar. L'ambassadeur de France au Soudan du Sud, Jean-Yves Roux, a toutefois opposé «un démenti formel» aux rumeurs selon lesquelles il se serait réfugié dans son ambassade. «C'est stupide et dangereux», a déclaré l'ambassadeur interrogé par l'AFP. Ces nouvelles violences, qui coïncident avec le 5^e anniversaire de l'accession à l'indépendance du Soudan du Sud, font craindre une reprise des combats à grande échelle dans tout le pays, déchiré depuis décembre 2013 par une guerre civile dévastatrice qui a fait plusieurs dizaines de milliers de morts et près de trois millions de déplacés. Les 15 membres du conseil de sécurité de l'ONU ont demandé aux «pays de la région» et à l'Union africaine de «discuter fermement avec les dirigeants sud-soudanais pour traiter cette crise». Les membres du Conseil «envisagent de renforcer» la mission de l'ONU au Soudan du Sud et demandent aux pays de la région «de se préparer à fournir des troupes supplémentaires au cas où le Conseil le déciderait».



Festival de la chanson à Oran

Le répertoire oranais revisité

Une pléiade d'artistes, entre amateurs et professionnels, est à Oran depuis dimanche pour participer au Festival de la musique et de la chanson oranaises. Cette manifestation tant attendue par la population de la région offre aux spectateurs le plaisir de passer des soirées conviviales avec leurs artistes préférés. Organisée au théâtre régional «Abdelkader-Alloula», cette édition porte le slogan «une nouvelle génération pour porter le flambeau de la chanson oranaise».



Par Abla Selles

La neuvième édition du Festival de la musique et de la chanson oranaises s'est ouverte dimanche au théâtre régional «Abdelkader-Alloula» d'Oran, sous le slogan «une nouvelle génération pour porter le flambeau de la chanson oranaise». Dans une allocution d'ouverture, la commissaire du festival, Rabéa Moussaoui, a souligné que cette manifestation a pour objectif de détecter de nouvelles voix de jeunes capables de poursuivre le parcours initié par les leaders de ce genre musical dans les années cinquante. A cet effet, dix artistes chantant le genre oranais sont en lice de cette édition où cinq

soirées verront des chanteurs célèbres d'Oran interpréter des chansons du terroir oranais dont Djahida, Baroudi Bekhedda, Oulhaci, Messabih, Maati Hadj et des chanteurs rai. La commissaire du festival a ajouté avoir demandé aux artistes anciens et nouveaux de présenter de nouvelles chansons dans ce genre au lieu de reproduire d'anciens tubes, faisant remarquer que de nombreux lauréats des éditions précédentes se sont frayés un chemin dans le monde de la chanson et leurs voix sont devenues très connues sur la scène artistique. La première soirée du festival animée par le maestro Kouider Berkane en genre oranais comporte le pas-

sage sur scène de plusieurs voix connues de la chanson oranaise, dont Hebri Soltane, Houria Baba, Senhadji Kandil, Oulhaci Houari, cheikh Bnedenia et cheb Abbès. A l'occasion, un hommage symbolique a été rendu à la chanteuse Meriem Abed et le chanteur rai et parolier, le regretté Belkacem Boutheldja. Meriem Abed, ancienne actrice et animatrice de radio née en 1933 dans la wilaya de Chlef, a commencé son parcours comme animatrice d'une émission de radio avant de rejoindre le théâtre en participant à plusieurs œuvres dont des opérettes en tant qu'actrice et chanteuse. Sa renommée artistique date de 1958 avec ses

tubes «El Bahdja medinet El Djazair», «Ya sbaib galbi» avant de revenir à Oran et poursuivre son parcours artistique jusqu'à 1974. Elle a quitté ensuite le pays pour s'installer en France et son apparition sur scène diminua. Sa dernière apparition remonte à 2003. Le chanteur et parolier Belkacem Boutheldja est lauréat du festival du rai organisé à Oran au début des années 80 où il décrocha le premier prix avec cheb Khaled. Il est connu comme un des noms qui ont créé le rai actuel en compagnie de Bellemou Messaoud et Boutaiba Seghir. Il a commencé à chanter dans les années 60 à l'âge de 13 ans et mourut le 2 septembre 2015 à l'âge de 68 ans. **A.S.**

La manifestation «Dar El Dajzair»

Oran s'apprête à accueillir l'évènement

Oran sera l'hôte, le 19 juillet courant à Alger, de la manifestation «Dar El Djazair», organisée par le ministère de la Jeunesse et des Sports, a-t-on appris dimanche de la DJS. A cette occasion, la ligue des activités culturelles de la DJS a programmé un cocktail d'activités culturelles et

artistiques pour faire connaître les traditions et coutumes de la capitale de l'ouest algérien ancrées dans la société, a-t-on indiqué. La soirée sera marquée par des chansons oranaises animées par une pléiade de chanteurs dont Baba Houria, Maati El Hadj du genre rai, avec Houari El Galb et des séquences d'hu-

mour avec cheb Touha. Parallèlement à cette soirée, une exposition de produits artisanaux célèbres à Oran sera organisée, mettant en exergue, entre autres, la blouse oranaise, des gâteaux traditionnels, l'art culinaire, en plus d'affiches de sites archéologiques et historiques que recèle Oran. **L.B.**

Festival du théâtre de Sidi Kacem (Maroc)

Le monodrame «Riq Echaytan» en compétition

La pièce de théâtre «Riq Echaytan», mise en scène par Azzouz Abdelkader, prendra part au 2^e Festival international du théâtre de la province de Sidi Kacem (nord du Maroc) prévu du 19 au 23 juillet, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Produite par la coopérative «Sarkhat Errok'h» (le cri de la

scène) de Tamanrasset, ce monodrame joué par la comédienne Wahiba Bâali est au programme de la compétition officielle de cette édition avec sept autres spectacles produits par des troupes marocaines, d'autres pays arabes ou européennes. Comédienne de renom, Wahiba Bâali doit son

succès à sa première apparition professionnelle sur les planches avec son rôle dans «Nedjma», une adaptation éponyme du roman de Kateb Yacine mise en scène par Ahmed Benaïssa qui avait réuni en 2013 des comédiens amateurs autour de cette œuvre référence.

Deux ans plus tard, la comé-

dienne avait remporté le Prix de la meilleure interprétation féminine pour cette même pièce au 15^e Festival international du théâtre d'El Bouqâa au Soudan.

Avec cette troupe, Wahiba Bâali participe activement au développement du théâtre dans sa région, Tamanrasset, et tout le sud du pays. **R.C.**

Festival de Gafsa (Tunisie)

Lotfi Double Kanon et Cheb Khalas à l'affiche

Le rappeur Lotfi Double Kanon et le chanteur rai Cheb Khalas prendront part au 37^e Festival international de Gafsa (sud de la Tunisie) qui se tiendra du 17 juillet au 6 août prochains, annonce des médias tunisiens.

Jouissant d'une grande popularité en Tunisie, ces deux artistes algériens partageront la scène avec des artistes de Tunisie et d'autres pays arabes, à l'instar de Lotfi du Tunisien Bouchnak et Saad Lamdjared du

Maroc. Natif de Constantine en 1977, Cheb Khalas est considéré comme une des voix les plus marquantes de l'est algérien du rai et du staïfi avec plusieurs albums et titres à succès à son actif. Enfant terrible du rap maghrébin, Lotfi Double Kanon, Lotfi Belmri de son vrai nom, figure toujours parmi les rappeurs les plus populaires en Algérie comme dans les pays voisins après une carrière d'une vingtaine d'années de scène.

Organisé dans le théâtre antique de la ville, le Festival de Gafsa, la plus importante manifestation dans le sud de la Tunisie, prévoit également des représentations de théâtre et de one man show, des projections cinématographiques et un programme de théâtre pour enfants, en plus d'une rencontre didactique sur la place de «la culture dans la lutte contre le terrorisme».

F.H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Nouveau théâtre de Timgad

Du 12 au 19 juillet :

38^e édition du Festival international de Timgad.

Mardi 12 juillet à 22h

Ouverture officielle : soirée animée par les Rahaba, Taoues, Hamid Belbeche, Khalas, cheb Anouar et Kader Japonais.

Mercredi 13 juillet à 22h :

Concerts de Amina Fakhel (Tunisie), Mohamed Rouane, Selma Kouiret et Tikibawine.

Jeudi 14 juillet à 22h :

Concerts de Sultan & DJ Sem, Blacko & H magnum, Ouled El Hadja Maghnia et Karim El Gang.

Vendredi 15 juillet à 22h :

Concerts de Najwa Karam (Liban), Nasreddine Horra, Nouria et Saber Houari.

Samedi 16 juillet à 22h :

Spectacle par une troupe de la République populaire de Chine. Concert de cheba Djamila, Djazouli, cheb Zinou et Yahia El Khenchli.

Dimanche 17 juillet à 22h :

Concerts de Julian Marley (Jamaïque), Maâlem Medjber, Hasna Becharia et Souad Asla.

Lundi 18 juillet à 22h :

Concert de Wafik Habib (Syrie), Kamel Guelmi, Salim Chaoui, Mohamed Alia et Massi.

Mardi 19 juillet à 22h :

Concerts de Kadhém Essaher (Irak) et de la Troupe Bouzaher.

Salle Ibn Zeydoun

14 juillet :

Soirée musicale avec Taferka.

15 juillet :

Soirée de musique andalouse avec Meriem Beldi.

16 juillet :

Soirée de variétés kabyles avec Fares Rami.

Maison de la culture Ould-

Abderrahmane-Kaki

Mostaganem

Jusqu'à la fin du mois de

juillet :

Exposition de peinture «25^e anniversaire du décès de Mohammed Khadda».

Cirque national d'Algérie

Cirque Amar (Chapiteau à

Place Ardis, Pins Maritimes)

Jusqu'au 30 juillet :

Spectacles du cirque Il

Florelegio.

Galerie de l'Espace Sylabs

(8, rue Yessad-Hassani,

Alger-Centre)

Jusqu'au 23 juillet :

Exposition de photographies

«Près d'ici», avec la participa-

tion de 18 photographes de

dix pays arabes.

Galerie d'Art Dar El Kenz

(Lot Bouchaoui 2, n°325,

Chéraga, Alger)

Jusqu'au 16 juillet :

Exposition collective «L'Algérie

au fil du temps : peintures,

miniatures et calligraphies».

Galerie de l'Espace Sylabs

(8, rue Yessad-Hassani,

Alger-Centre)

Jusqu'au 23 juillet :

Exposition de photographies

«Près d'ici», avec la participa-

tion de de 18 photographes

de dix pays arabes.

Coup-franc direct

Demain se prépare aujourd'hui

Par Mahfoud M.

La désignation du Serbe Rajevac à la tête de la sélection nationale, même si elle est appréciée différemment par les fans algériens et autres spécialistes avérés, ne devrait pas suffire à elle seule, puisqu'il faudra mettre une stratégie claire pour préparer les prochains rendez-vous qui attendent les Verts, notamment les éliminatoires du Mondial et la CAN qu'abritera le Gabon au mois de janvier de l'année prochaine. Les dirigeants de notre balle ronde nationale devraient définir un programme bien précis pour préparer ces rendez-vous et tenter d'être au top. Jeter la balle à Rajevac ne suffira pas, puisqu'il ne connaît pas encore le football algérien et n'est pas imprégné de cette discipline dans notre pays. Il faudra lui donner les moyens qu'il faut pour qu'il puisse dégager les axes de son travail. La sélection nationale pourra-t-elle se préparer dans les mêmes conditions pour ces prochains rendez-vous ? Les spécialistes avérés appellent plutôt à mettre le paquet pour disputer un maximum de matchs amicaux de haut niveau pour essayer d'autres éléments capables d'apporter ce plus qu'on attend d'eux. Ne pas répéter les erreurs du passé sera un gage de réussite, quand on sait que les Verts seront attendus au tournant car ce sera l'équipe à abattre.

M. M.

Karaté-do/Championnat d'Algérie juniors (kumité)

300 athlètes au rendez-vous de Batna

PLUS DE 300 athlètes, filles et garçons, sont attendus mardi à la salle omnisports de la ville de Barika (Batna) pour disputer le championnat national juniors de karaté do, et qui se mesureront en kumité (combats), a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). Ce rendez-vous mis sur pied par la Fédération algérienne de karaté do (FAK) avec le concours de la DJS et la ligue locale de karaté do, réunit des karatékas juniors issus des ligues de 35 wilayas du pays, a indiqué Djamel Khelif, chef de service des sports auprès de la DJS, précisant que la compétition sera encadrée par 40 arbitres de grade national et continental. Prévu sur deux journées, ce rendez-vous s'inscrit dans le cadre du programme d'activités arrêté par la FAK pour cette catégorie d'athlètes afin de tester leur niveau et d'évaluer le degré d'engagement des ligues participantes. Il permettra également aux encadreurs d'échanger leurs expériences en matière de formation et de méthodes d'entraînement, a-t-on fait savoir. Pour sa part, le président de la ligue de karaté do de la wilaya de Batna, Mourad Brioua, a assuré que toutes les dispositions ont été prises pour garantir le succès de ce championnat, qui servira à tester le niveau des athlètes afin de les préparer aux différents échelons. Il a relevé que la concurrence sera élevée entre les équipes participantes, dont le travail technique effectué à la base, depuis plusieurs années «porte peu à peu ses fruits avec l'émergence de nouveaux karatékas qui laissent apparaître de belles aptitudes et permettent d'envisager l'avenir avec sérénité».

Judo

La Coupe d'Algérie (toutes catégories) les 13 et 14 juillet à Tizi-Ouzou

LA COUPE d'Algérie 2016 de judo pour les catégories minimales, cadets, juniors et seniors (garçons / filles) se déroulera les 13 et 14 juillet dans la nouvelle salle omnisports de Tizi-Ouzou (90 km à l'est d'Alger), a annoncé la Fédération algérienne de judo (FAJ). Suivant les catégories d'âge, les qualifications auront lieu dans la matinée à partir de 9h00, alors que les finales sont programmées dans l'après-midi, à partir de 16h00 d'après la FAJ, organisatrice de cette compétition. «Les minimales et les juniors seront les premiers à faire leur entrée en lice dans

cette compétition, mercredi. Les cadets et les seniors leur emboîteront le pas jeudi», a expliqué la FAJ. Chez les minimales, 25 équipes ont confirmé leur engagement en garçons et 13 en filles. Chez les cadets, 26 équipes ont confirmé leur engagement en garçons et 11 en filles. Les juniors et les seniors sont les catégories d'âge les moins représentées dans cette compétition, puisque les juniors n'ont inscrit que 16 équipes en garçons et 9 en filles, alors que les seniors se sont contentés de 20 équipes en messieurs et 5 en dames.

Tennis

Grand Prix national de la Jeunesse du 21 au 23 juillet

LA FÉDÉRATION algérienne de tennis (FAT) organise le Grand Prix national de la Jeunesse du 21 au 23 juillet, au Tennis Club de Bachdjarah (Alger), a-t-on appris dimanche auprès de cette instance. La participation est ouverte uniquement aux joueurs qui ont atteint

les quarts de finale des championnats régionaux (Est, Centre et Ouest) dans les catégories poussins (9-10 ans), benjamins (11-12 ans) et minimales (13-14 ans). Le juge arbitre Hakim Fateh dirigera les tableaux et Hamza Khelassi sera le directeur du tournoi.

USM Alger Les Rouge et Noir travaillent dur

La formation de l'USM Alger travaille dur au cours de ce stage à Rennes où elle se trouve depuis vendredi passé pour un regroupement de quelques jours en vue de la nouvelle saison.

Par Mahfoud M.

Les Rouge et Noir sous la conduite de leur nouvel entraîneur, Adel Amrouche, font tout leur possible pour être à la hauteur et se préparent comme il se doit pour la nouvelle saison. Il faut savoir que Amrouche a augmenté la cadence en programmant des séances biquotidiennes pour tenter d'améliorer la condition physique des joueurs. Il a même effectué des tests cardios pour tester leur forme, et ce sont Meftah et Sayoud, le transfuge du DRBT, qui étaient les meilleurs. Pour le moment, tout se passe très bien pour l'équipe de Soustara qui fait de son mieux pour être prête à entamer la saison, surtout qu'elle compte défendre le titre national acquis la saison dernière, outre qu'elle va devoir préparer la Ligue des champions d'Afrique et tenter d'aller le loin possible. Les coéquipiers de Meftah sont conscients de la tâche qui les attend et sont décidés à se donner à fond pour marquer la saison prochaine en arrachant un



L'USMA se prépare dans de bonnes conditions

autre titre qui leur permettra de garnir leur vitrine déjà bien remplie. Pour ce qui est du programme du stage et en plus de la charge physique qui attend les joueurs, il faut savoir que l'équipe jouera au moins trois matchs amicaux dont un face à la formation française de Rennes de Christian Gourguiff. Ces joutes amicales devraient permettre au staff technique de trouver la formule idéale pour composer l'effectif et dégager dès maintenant le groupe avec

lequel il débutera la saison. Par ailleurs, les joueurs se disent prêts à effectuer des sacrifices pour être au rendez-vous et réussir leur saison. Il faut savoir que l'USMA a fait, cette saison, une véritable révolution en optant pour un changement quasi complet de l'effectif et l'arrivée d'éléments talentueux à l'image de Sayoud, Hemmar Ziri, Zeghdane devrait lui permettre de rester dans cette dynamique de titres.

M. M.

Coupes africaines

L'ES Sétif officiellement disqualifiée

La Confédération africaine de football (CAF) a confirmé dimanche la disqualification de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne) de la Ligue des champions 2016, suite aux incidents ayant émaillé son match contre Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), a annoncé l'instance africaine. Outre cette sanction, l'Entente est appelée à disputer ses deux prochaines rencontres africaines, en cas de qualification à une compétition continentale, à huis clos, et doit s'acquitter d'une amende de 45 000 dollars, précise la même source. Le club sétifien a également écopé d'une amende de 5 000 dollars pour jets de fumigènes, lors de la réception de l'équipe soudanaise d'Al-Merrikh (0-0) en match retour du 3^e tour de la C1. L'arbitre avait dû interrompre la rencontre avant son terme alors que le score était de 2-0 pour les

Sud-Africains, le 18 juin dernier au stade du 8-Mai-1945 de Sétif, à l'occasion de la 1^{re} journée (Gr. B) de la phase de poules. «Les officiels du match ont constaté notamment un envahissement du terrain, ainsi que de nombreux jets de projectiles, de pierres, de bouteilles et de pétards, provoquant un certain nombre de blessés parmi les spectateurs et les forces de sécurité», avait regretté la CAF dans un précédent communiqué.

Benali (MOB) suspendu du 4 matchs

Le latéral gauche du MO Béjaïa (Ligue 1 algérienne), Salim Benali, expulsé lors du dernier match face aux Ghanéens de Medeama (0-0) en coupe de la Confédération, a écopé de quatre matchs de suspension, a annoncé la

Confédération africaine de football (CAF) dimanche sur son site officiel. Le joueur a été expulsé par l'arbitre pour «comportement violent et agression envers le brancardier», lors de cette rencontre en déplacement disputée le 29 juin dernier pour le compte de la 2^e journée de la phase de poules, précise la même source. Outre cette sanction, Benali devra s'acquitter d'une amende de 5 000 dollars. Le club béjaoui s'est vu infliger également une amende cumulée de 15 000 dollars pour utilisation de produits pyrotechniques lors des matchs face à l'ES Tunis et aux Young Africans. Au terme de la 2^e journée (Gr. A), le MOB occupe la deuxième place (4 pts), devancé de deux unités par le leader, le TP Mazembe (RD Congo) qu'il va accueillir à Béjaïa dimanche prochain dans le cadre de la troisième journée.

JSM Béjaïa

Hamiti s'engage pour 2 ans

L'ATTAQUANT Fares Hamiti, qui vient de résilier son contrat avec le MC Oujda (division 2 marocaine), s'est engagé pour deux saisons avec la JSM Béjaïa, a annoncé le pensionnaire de la Ligue 2 Mobilis de football dimanche sur son site officiel. Hamiti (29 ans) avait rejoint la formation marocaine la saison dernière en provenance du MCE Eulma (Ligue 2/Algérie). Le club de la

Soummam a enregistré auparavant l'arrivée de dix joueurs : Oussama Khellaf (ex-NAHD), Abdelmalek Merbah (ex-MCO), Slimane Allali (ex-NAHD), Amine Megatli (ex-ESS), Hamza Ounnas (ex-USMB), Billel Rait (ex-ESS), Mehdi Latreche (ex-Clermont Foot 63/France), El-Habib Bouguelmouna (ex-CABBA), Abdelmalik Hadded (ex-DRBT) et Lakhdar Drifel (ex-NAHD). La barre technique a été

confiée à l'entraîneur El-Hadi Khezzar en remplacement de Lamine Kebir. La JSMB a dû attendre la 30^e et dernière journée pour assurer son maintien en Ligue 2 après une saison marquée par une instabilité criarde au niveau de l'encadrement technique qui a vu défiler pas moins de quatre techniciens: Amine Ghimouz, Said Hammouche, Ali Fergani et Lamine Kebir.

Plage d'El-Meghra/ Béjaïa

Décès par noyade d'un jeune homme natif de Souk-Ahras

UN JEUNE homme de 28 ans, natif de la wilaya de Souk-Ahras a trouvé la mort par noyade avant-hier à 17h15 mn au niveau de la plage El-Meghra dans la commune de Boukhilfa, daïra de Tichy. Le corps de la victime a été repêché par les plongeurs de la Protection civile vers 17h30 mn, soit 15 mn après l'alerte donnée par ses camarades, selon la Protection civile de la wilaya de Béjaïa. La

victime a bravé l'interdiction décrétée par la Protection civile à cause de forts courants marins et un fanion rouge hissé ce jour-là interdisant la baignade. Le corps de la victime a été transporté à la morgue du centre de santé de Tichy. A noter que trois noyades ont été enregistrées depuis le début du mois de juin jusqu'à hier dans la wilaya de Béjaïa dont une noyade sur une plage non surveillée. H.C.

El Milia

Le terroriste abattu vendredi identifié

LE TERRORISTE abattu vendredi dernier par un détachement de l'Armée nationale populaire à El Milia (Jijel) a été identifié, indique lundi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, l'opération d'identification du criminel abattu, le 8 juillet 2016, par un détachement de l'ANP au niveau de la zone de Tiana à El Milia, wilaya de Jijel, a permis de reconnaître : "Dj. Karim", dit "Abou Abderrahmane", qui avait rallié les groupes terroristes en 2006», précise le MDN. Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation

des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont appréhendé à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, 17 contrebandiers et saisi un véhicule tout-terrain, 7 détecteurs de métaux et un tracteur chargé de 38 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande, relève le communiqué. A Béchar, des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté cinq immigrants clandestins de différentes nationales africaines, conclut le MDN.

R. F.

Pénurie d'eau potable à Maatkas

Le wali prend des mesures



technique en vue de déterminer la manière de renforcer le réservoir de 500m³ de Tassadort, à la périphérie de la ville de Tizi Ouzou, qui assure le transfert de l'eau destinée aux villages de la commune de Maatkas et ceux de la commune de Tirmatine, d'entre-

prendre des travaux de réparation de conduites d'adduction en fonte dont l'état de vétusté est avéré alors que deux camions-citernes seront utilisés pour venir en appoint et de créer «une cellule qui procédera journellement à l'évaluation de la situation». Cette dernière, composée de représentants de la DRE, de l'ADE, de la daïra de Maatkas et de l'Assemblée populaire communale (APC) de Maatkas, est chargée du suivi de la distribution d'eau potable aux populations de la commune et à trouver la solution appropriée à chaque fois qu'une difficulté surgirait sur le réseau et elle établira un bulletin quotidien relatif à l'alimentation en eau. Une copie de ce bulletin sera adressée chaque jour au cabinet du wali.

Après la vive protestation des habitants de la localité de Maatkas en raison de la pénurie d'eau potable à laquelle étaient confrontés depuis des semaines, le wali de Tizi Ouzou a réuni les parties concernées par le problème, lundi, a indiqué la cellule de communication de la wilaya dans un communiqué. Les discussions entre les représentants des habitants, le maire de Maatkas, ses vice-présidents et une élue déléguée spéciale avec les directeurs des ressources en eau (DRE) et de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) de Tizi Ouzou sous la présidence du chef de l'exécutif ont abouti, selon la même source, à la prise de plusieurs mesures visant à apporter des solutions au problème posé.

Il s'agit de lancer une «étude

Hamid M.

Euro 2016 La France perd face au Portugal



Loumis

Djalou@hotmail.com

Seddouk

Expropriation du terrain du mausolée de cheikh Belhaddad

■ «Cette expropriation va permettre au wali de transférer enfin la gestion du mausolée vers la wilaya et la confier par la suite à la direction de la culture pour sa gestion».

Par Hocine Cherfa

Le wali de Béjaïa Ouled Salah Zitouni a décidé d'exproprier le terrain appartenant à la famille Belhaddad, sur lequel est construit le mausolée de cheikh Belhaddad. Le directeur de la réglementation et de l'administration générale (Drag) de la wilaya a été instruit afin de procéder à l'entame de l'action. «Cette expro-

priation va permettre au wali de transférer enfin la gestion du mausolée vers la wilaya et la confier par la suite à la direction de la culture pour sa gestion», indique la wilaya dans un communiqué de presse. «Cette décision a été prise par le wali après avoir effectué une visite d'inspection du site et a constaté avec stupéfaction l'état de délabrement dans lequel se trouve le mausolée qui a été réalisé par l'Etat avec une enve-

loppe financière estimée à 21 milliards», ajoute-t-on. Le mausolée était inscrit en 2009 sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Situé à 6 km à l'est de Seddouk, au village de Seddouk-Oufella, le mausolée constitue un véritable lieu de pèlerinage en l'honneur de «Cheikh Belhaddad». H. C.

Adekar

L'hôpital paralysé par une grève illimitée

L'ÉTABLISSEMENT public de santé de proximité (EPSP) d'Adekar est paralysé depuis deux jours par une grève illimitée cette fois-ci.

Une action enclenchée par les travailleurs, tous corps confondus (praticiens, paramédicaux, agents administratifs et corps communs), affilié au SAP, SNPSP et à l'UGTA. Les grévistes réclament, cette fois-ci encore – puisque plusieurs actions du genre ont été menées ces trois derniers mois – le paiement des salaires des nouvelles recrues et le versement des primes de contagion, de performance des deux premiers trimestres de l'année en cours et du dernier trimestre de l'année dernière. Selon M. Benhacine, responsable de la section syndicale des praticiens de la santé publique de l'établissement, «les ouvriers, nouvellement recrutés à l'EPSP d'Adekar, n'ont pas perçu leurs salaires depuis huit mois, alors que tous les travailleurs n'ont pas perçu leurs primes depuis trois tri-

mestres et à ce rythme on n'est même pas sûrs de recevoir nos salaires dans les mois à venir». «Bien que nous ayons accepté la proposition de reporter le déficit à plus tard en attendant l'arrivée du budget, le DSP s'est rétracté et depuis il nous dit qu'il est partant et l'intérimaire n'est pas investi de prérogatives pour ce genre de décisions puisqu'il gère uniquement les affaires courantes du secteur», ajoute notre interlocuteur. Le directeur de l'EPSP a refusé quant à lui la proposition de reporter le déficit et continue de supprimer les primes aux travailleurs et priver les nouvelles recrues de leurs salaires. «Nous dénonçons le revirement du directeur de la santé dans son engagement, et nous dénonçons aussi la légèreté avec laquelle est géré le secteur puisque le directeur est partant depuis plusieurs mois et aucun responsable n'a été désigné officiellement pour régler nos problèmes», dira le syndicaliste.

H. C.

Privés d'eau à Amizour Des dizaines de villageois ferment le siège local de l'ADE

DES DIZAINES de citoyens issus du village Boumraoua dans la commune d'Amizour ont observé hier matin un rassemblement de protestation devant le siège local de l'ADE. Ces derniers protestent contre l'absence d'eau potable dans les robinets depuis deux mois. Il y a lieu de rappeler que les contractuels du secteur de l'éducation de la wilaya de Béjaïa ayant participé au dernier concours de recrutement ont protesté le mode de correction du concours et dénoncé dans un rassemblement devant la direction de l'éducation, des contradictions flagrantes dans la correction du concours. Ils ont exigé lors de leur action, des autorités du secteur, l'affichage du barème et la méthode de correction du concours. Pour eux, certains candidats ont échoué au concours alors qu'ils ont obtenu une moyenne meilleure que d'autres. H.C.